



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

Vos élu(e)s



Marie-Rose
MICHINEAU

06 67 13 42 74



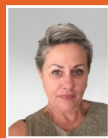
Alexandre
BERTHELOT

06 98 37 54 31



Valérie

GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Christine
COEYMANS

06 68 24 26 49



Marie-Hélène
CHEVALLIER

06 68 75 89 97



Alexandre
BOUAT

06 98 54 83 53



Sandrine
PETIT

06 65 88 41 50

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

CSEC

Comité Social & Economique Central

CSSCTC: RECONFINEMENT

5 Novembre 2020

DES RÈGLES OUI, DES INJUSTICES : NON !!!

Après un débat houleux, les élus CFTD ont obtenu lors de la séance CSSCTC du 4 novembre les avancées suivantes afin d'amender le protocole décidé unilatéralement par la direction :

NOUS AVONS OBTENU

- Si votre poste est éligible au travail à distance : Pour les salariés qui exprimeront une forte appréhension à utiliser les transports en commun ou à travailler sur site, les managers accèderont aux demandes de travail à domicile à 100% (hors agences).
- Pour les congés posés et validés pendant le confinement, il y aura la possibilité de les décaler jusqu'à la fin de cette année avec accord du manager, contrairement à ce qui avait été inscrit dans le protocole initial.
- Pour le réseau BDDF : Remise en place des agences de typologie O (agence totalement fermée).
- Une réunion CSSCTC EXCEPTIONNELLE pour BDDF : les salariés du réseau, les grands oubliés du protocole !



LE NOUVEAU DISPOSITIF COVID 19 :

À RETENIR !

- Personnes vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable ([lien](#) avec la liste) pas de retour sur site sans accord de la médecine du travail. Seuls la médecine du travail et le médecin traitant sont en capacité de déterminer la vulnérabilité ou non.
- Les personnes identifiées vulnérables sont par défaut **en travail à domicile à 100 %** sans justificatif. Si vous êtes une personne vulnérable non identifiée signalez-vous à votre GI.
- Retour du dispositif de prise de température dans les grands immeubles à fort passage. Une généralisation est prévue à Paris et en région. Pas de date à ce jour.
- Situations particulières : **Alternants, nouveaux embauchés**, qui n'ont pas encore d'autonomie dans le poste, pas de travail à domicile. À suivre... !
- Enfants confinés : Les salariés bénéficient du travail à domicile, à défaut d'une autorisation d'absence rémunérée. Pour le périscolaire ou les difficultés de garde : Pas de mesure de l'entreprise, comprenez : **DÉBROUILLEZ-VOUS !**
- Toutes les réunions devront se faire en distanciel.
- À titre exceptionnel les salariés en travail à domicile à 100 % pourront avec accord manager travailler sur site (1 ou 2 jours/semaine ou split team) à l'exception des personnes vulnérables.

CONTACTS :



cfdt.nationale@bnpparibas.com



01 40 14 31 89



www.cfdt-bnpp.fr

Pensez à télécharger
l'application



C'est utile !

Coordonnées des
services de santé
du travail.

Cliquez [ici](#)

Les demandes de la Cfdt :

- Split team en agences, rideau baissé avec filtrage de la clientèle
- Travail à domicile (conformément aux directives gouvernementales)
- Liste des métiers exclus du TAD (travail à domicile)
- Neutralisation des objectifs commerciaux sur le Q3
- Arrêt **IMMÉDIAT** de la pression commerciale
- Les salariés en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier du travail à distance avec du matériel adapté. C'est de la responsabilité sociale de l'entreprise ! [Cliquez ici](#)

Et ensuite...?

Lors de la prochaine séance du 10 novembre dédiée à BDDF, les élus Cfdt demanderont le maintien de la référence métier et du variable de référence.



Faites-nous part de vos problématiques.

Contactez vos élus !

Lettre ouverte de
la CFDT à la DG

**Télétravail ouvert
à tous !**

BNP Paribas doit prendre
ses responsabilités.

- [lire ici](#) -



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CONTACTS :



cfdt.nationale@bnpparibas.com



01 40 14 31 89



www.cfdt-bnpp.fr